



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DEC_0053_2025

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMPAGNIE STADIOS

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

VU l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

CONSIDERANT la programmation culturelle de l'Eclat pour la saison 2024-2025,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec la compagnie STADIOS domiciliée 3, rue Anfray 76600 LE HAVRE pour une représentation du spectacle « The Aborrtrion Ship » le 27 février 2024 pour un montant de 1.306,50 €.

Fait à Pont-Audemer, le 19 mars 2025



Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

Julien TIMON